

SeneffeInfo*

VOTRE HEBDOMADAIRE COMMUNAL

ENVIRONNEMENT

> COLLECTE DES DECHETS

Les collectes débutent vers 6h00. Vous êtes tenus de déposer vos déchets, devant votre habitation, entre 18h00 (veille de la collecte) et 6h00 (jour de la collecte).

DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis le 1er janvier 2010 : Vignettes bleues obligatoires
Collecte le jeudi et le vendredi comme d'habitude.

PMC ET PAPIERS - CARTONS

Le lundi 22 mars 2010 pour toutes les communes

DÉCHETS VERTS (par les Services communaux)

Collecte le lundi (maximum : un m³ par collecte).

> Téléphone : 064/52 17 40

uniquement le samedi précédent la collecte de 10h00 à 17h00

> Téléservices : www.seneffe.be, avant 7h30 le lundi de la collecte.

La collecte de déchets verts est payante au prix de 5 euros.

DÉCHETS ENCOMBRANTS ET AUTRES

L'IDEA Propreté Publique collecte à la demande des ménages tous les déchets encombrants et autres pouvant être déposés au parc à conteneurs hormis les inertes, l'amiante-ciment et les PMC. Pour être collectés, vos déchets devront être triés, conditionnés ou liés pour être prêts à l'enlèvement.

Comment faire appel à ce service ?

Au préalable, un paiement d'une avance de 30€ pour 6 m³ sur le compte BE43 195012195101 (BIC: CREG BEBB) vous sera demandé avec en communication : Nom, P., n° téléphone, Commune et le nombre de m³ estimé (max 6 m³). Une fois le paiement effectué, les services de l'IDEA prendront contact avec vous afin de convenir d'un rendez-vous pour l'enlèvement des déchets à votre domicile. Vous serez ensuite rapidement remboursé selon la quantité réelle emportée (prix de 10€ pour 2 m³). Contacter l'IDEA au 065/41.27. 28 du lundi au vendredi entre 9h00 et 15h30.

PARC A CONTENEURS (rue de Tyberchamps - près de Syngenta)

Horaire habituel : Lundi de 12h00 à 17h45, du mardi au vendredi de 10h00 à 17h45 ; le samedi de 9h00 à 16h45 – fermé le dimanche.

Tél : 064/65 09 82 - Déchets autorisés : www.seneffe.be

Nous vous invitons à vous présenter au parc à conteneurs au plus tard un quart d'heure avant la fermeture.

Un problème relatif aux collectes ?

Déchets ménagers - P.M.C. - Papiers - Cartons - Parc à conteneurs - Encombrants : Service environnement : Mme Godeau, Mme Paris et Mme Durant - 064/52 17 26

Déchets verts Service travaux : Mme Denayer - 064/52 17 40

DANSE ORIENTALE

Pour toutes à partir de 8 ans,

La saison de Danse Orientale redémarre.

Cours de danse les vendredis de 18h30 à 20h à Familleureux.

L'objectif n'est pas de devenir des professionnelles, mais de s'initier à une technique qui permet de s'épanouir dans son corps et dans sa tête.

Bienvenues à toutes !

Infos, renseignements et inscriptions :

Service Jeunesse - Meryem Sirlak - tél. 064/52.16.99 ou 0478/36.01.15

Secrétariat « Génér'Actions » : 064/52.17.94

NOTRE ENVIRONNEMENT

> Pour la journée mondiale de l'eau... une balade nature

La Journée mondiale de l'eau a été instituée par l'Organisation des Nations unies après le sommet de Rio en 1992. Elle se célèbre le 22 mars de chaque année avec des thèmes différents. A l'occasion de cette Journée mondiale, le Contrat de Rivière Senne avec ses partenaires (19 communes, les Provinces du Brabant wallon et de Hainaut, le Service Public de Wallonie, 30 associations, les offices du tourisme, les entreprises...) organise comme chaque année les Journées de l'Eau dans le sous-bassin hydrographique de la Senne. Dans ce cadre, 13 communes partenaires du Contrat de Rivière vous proposeront des activités essentiellement le 21 mars (mais aussi les 20 et 28 mars). Au programme : balade nature, circuit vélo, réhabilitation de mare, visite de moulin, de station d'épuration, de réserve naturelle... voyez les détails sur www.crsenne.be.

Le PCDN de Seneffe y participe... et vous propose une balade nature de l'ancien au nouveau canal (4,5 km) le dimanche 21 mars 2010 - Rendez-vous à 9h00 au parking du Centre Adeps, 3, rue de la Marlette à Seneffe (fin prévue vers 12h30). Sachez que le circuit n'est pas adapté aux poussettes et qu'il convient de prévoir de bonnes chaussures - Infos : Service Environnement : 064/52.17.26

La Commission Communale de l'Environnement.

AGENDA

> 9^{ème} Voyage d'un Jour du Temps Choisi

dimanche 28 mars 2010 « Pas si bêtes ! 1001 cerveaux »

PROGRAMME

- 10h15 : visite par la moitié du groupe de l'exposition « Pas si bêtes ! 1001 cerveaux » au Centre de culture scientifique de l'ULB à Parentville ; visite par l'autre moitié du groupe de la Maison de la Poterie à Châtelet.
- 12h00 : déjeuner à « La Cité d'Athènes » de Couillet (boissons comprises).
- 14h15 : échange des groupes et poursuite des visites.
- 16h30 : retour à Seneffe (arrivée prévue vers 17h30).

Embarquement : Grand-Place d'Arquennes à 09h00 ; place du Petit Moulin à Feluy à 09h10 ; place de Penne d'Agenais à Seneffe à 09h20 ; place du Château à Familleureux à 09h30.

Coût : adultes 35 €, étudiants et enfants 30 €. Cette somme est à verser sur le compte de l'asbl culturelle « Seneffe Pierre & Eau », n° 001-4536862-54, avec mention « Pas si bêtes !, 28/03/2010 ».

Renseignements & réservations : tél. 064.52.17.34 – fax 064.52.17.51
courriel : temps-choisi@seneffe.be ou me.dupret@seneffe.be.

> Thé dansant - animé par l'orchestre "The Samme Sounds"

Quand : Le 16 mars 2010 de 14h à 18h - Où : Salle Culturelle de Seneffe (Place Penne d'Agenais, 12)
PAF : 5 euros (un café et un morceau de tarte vous seront offerts !)

Une initiative du Temps Choisi avec la collaboration du CPAS.

Renseignements & réservations : tél. 064.52.17.89

> Le capitalisme est il moral ?

Alain BARTHOLOMEEUSEN Président du CPAS, Echevin de la Solidarité et des Affaires Sociales vous invite à une conférence organisée en collaboration avec de la section du Centre de l'Extension de l'ULB. Dans le cadre du 175^{ème} anniversaire de l'ULB.

Invité : André COMTE-SPONVILLE (Auteur du livre "Le capitalisme est-il moral ?" éd. Albin Michel).

Animation : Françoise BARE, Journaliste à la RTBF.

Quand : Le Vendredi 26 mars 2010 à 19 heures 30

Où : Salle Culturelle de Seneffe (Place Penne d'Agenais, 12)

PAF : 8 euros pour les non-membres Extension de l'ULB et UAE -centre.

5 euros pour les membres, étudiants, art. 27 et sans emplois

Avec le soutien de l'ULB.

Renseignements & réservations : 0497/52 58 16 - 064/52 17 89
ou reniergodaux@skynet.be ou solidarite@seneffe.be

TOUTE L'INFO SUR
WWW.SENEFFE.BE

Organisée par le comité Unicef de Seneffe. Les bénéfices récoltés seront intégralement versés au profit de Haïti

Quand : Le 21 février 2010 - Où : Maison du Peuple de Feluy - 21, Grand Rue de Feluy à 7181 Feluy

CONSEIL COMMUNAL

> Ordre du jour de la séance du 22 février 2010 !



1. Approbation du procès-verbal de la séance du 1er février 2010.
2. Approbation du budget 2010 – Services ordinaire et extraordinaire et du rapport annuel 2009.
3. Approbation du budget 2010 du CPAS.
4. Octroi de subsides 2010 aux associations.
5. Avis sur la modification budgétaire n°2/2009 - Fabrique d'Eglise Saints Cyr et Julitte à Seneffe.
6. Avis sur le budget 2010 de la Fabrique d'Eglise Saints Cyr et Julitte à Seneffe.
7. Avis sur le budget 2010 de la Fabrique d'Eglise de Familleureux.
8. Prise de connaissance des comptes et bilan de l'année 2008

- pour :
- a. Asbl « la Petite Enfance »
 - b. Asbl « Centre Pilote pour la formation et l'économie sociale »
9. Approbation du cahier spécial des charges modifié à la demande de la Région wallonne – Plan Mercure.
10. Application de l'art. L1311-5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation pour les :
- a. travaux de réparation du chauffage de la salle des mariages de la Commune de Seneffe.
 - b. travaux de remplacement du bruleur de la chaudière de l'église de Seneffe.
 - c. travaux de remplacement du câble électrique aux bornes du Port de Plaisance.

11. Plan intercommunal de mobilité - adoption du projet.
12. Modification de la convention de partenariat relative à la mise en œuvre d'actions dans le cadre du plan de cohésion sociale 2009-2013.
13. Création d'un crématorium dans la région du Centre.
14. Réforme des services incendies – Motion demandant au Gouvernement fédéral de financer sans délai le début de la réforme.
15. Fixation des responsabilités administratives des communes d'Ecaussines et de Seneffe en cas d'incident – phase communale.
16. Démission d'un membre du conseil de l'action sociale.
17. Révision des traitements des Receveurs locaux et des Secrétaires des communes et Cpas.

————— T O U T E L ' I N F O S U R W W W . S E N E F F E . B E —————